

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA
SUISSE NORMANDE**

15, rue de Condé
14220 THURY-HARCOURT

***Réunion de Bureau du 20 Mai 2010
Date de la Convocation : 11 Mai 2010***

L'An Deux Mille Dix le 20 Mai à 10 H 30, le Bureau légalement convoqué s'est réuni au Centre d'Hébergement Le Traspy à THURY-HARCOURT, sous la convocation et la Présidence de Monsieur Paul CHANDELIER.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Paul CHANDELIER, Monsieur Joseph PITEL, Monsieur Roger TENCE, Monsieur Jean VANRYCKEGHEM, Monsieur Gérard VALENTIN, Monsieur Jean-Claude LECLERC, Monsieur Pierre BRISSET, Madame Claudine COURVAL, Monsieur Jacques COLLIN, Monsieur Alain LIARD, Monsieur Sylvain MOREL, Madame Janine KUC.

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Jean SUARD, Monsieur Guy BIZET, Monsieur Michel LETRIBOT.

Le Président ouvre la séance et remercie les Membres du Bureau pour leur présence.

Présente les excuses de Monsieur Guy BIZET à qui l'on souhaite un prompt rétablissement, de Monsieur Jean SUARD qui n'a pu se libérer du fait qu'il avait un rendez-vous médical, et de Madame Janine KUC absente excusée.

Monsieur Roger TENCE accepte d'être Secrétaire de Séance.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 18 FEVRIER ET DU 18 MARS 2010

A l'unanimité des Membres présents les comptes-rendus des 18 Février et 18 Mars 2010 sont adoptés.

2) POINT DES DOSSIERS EN COURS

a) ADGENE

Les travaux avancent bien et devraient être terminés en Septembre.

En l'absence de financement par le Conseil Régional, il y a lieu d'enclencher le "plan B" qui consiste à :

- Réduire au maximum les frais de la ligne de trésorerie soit : 54 000 € ;
- Réduire les aléas de 50 000 € ramener les dépenses imprévues à 30 000 € ;

Il y aura lieu de revoir avec le Département, afin de demander qu'une somme supérieure soit versée par le Département.

Monsieur CHANDELIER propose de revoir Thierry MASSON du Département à ce sujet.

La SHEMA avec l'architecte DACAL suivent très bien le chantier, à ce jour il n'y a aucun dépassement par rapport aux prévisions.

En accord entre la Communauté et Monsieur HAMELIN d'ADGENE, il a été décidé l'acquisition d'un groupe électrogène pour un coût de 10 000 € ainsi qu'un avenant pour 2 500 € non prévus dans l'Appel d'Offres.

Ces deux sommes seront prises dans l'enveloppe prévue de 30 000 €.

La Société ADGENE va recruter 4 nouveaux techniciens et va obtenir d'autres marchés dans le cadre des analyses moléculaires.

b) Z.A. de la Panse sur ESSON

L'achat du terrain de 3 hectares sur ESSON est toujours en négociation.

Le prix annoncé par le notaire Maître FIQUET au départ était de 89 000 € pour les 8 hectares, prix qui paraissait très favorable, mais n'était qu'une proposition du notaire, sans négociation avec les vendeurs.

Depuis, nous avons demandé à Monsieur GOUDIER de FONCIM de contacter les familles COUSIN et PRODOMME en liaison avec le notaire de Condé sur Noireau, afin de négocier au nom de notre Collectivité.

Il s'avère que sur les 8 hectares, la famille garde en propriété 5 hectares représentant une partie de la future emprise de la deux fois deux voies et le reste en terrain agricole;

La dernière négociation proposée a apporté un accord de principe des deux familles et du locataire, soit :

- Pour les 3 hectares un prix de 4,00 € le m² plus la prime d'éviction qui porterait sur 0,50 € le m².

Il est important que la Communauté soit propriétaire assez rapidement, car les quatre vétérinaires de Thury-Harcourt désirent implanter leur clinique sur 3 000 m².

c) Zone de Service de Beauvoir

La maîtrise d'ouvrage de l'ensemble du terrain sera assurée par la Communauté, la Commune de Thury-Harcourt cédant à la Communauté ses terrains et en contrepartie engagement sera pris envers Thury-Harcourt de mettre à disposition une parcelle viabilisée afin de construire la Maison Médicale et d'autre part lorsque notre Collectivité sera propriétaire de la zone de la Panse, de fournir une emprise de terrain nécessaire pour l'installation de la caserne des pompiers.

Dès à présent pour la Maison des Services, il est important de connaître la position du Conseil Général quant au nombre de mètres carrés qu'il souhaite que notre Collectivité mette à disposition.

3) CENTRE D'HEBERGEMENT DU TRASPY : TARIFS 2011

Après analyse des coûts et de la demande, le groupe de travail "équipements de loisirs" propose des modifications ainsi que de nouveaux tarifs pour 2011.

	TARIFS ACTUELS	PROPOSITIONS
Forfait week end	900€	900€
Nuitée groupe -25 personnes (week end)	20€	25€
Nuitée supplémentaire (week end)	100€	150€
Nuitée semaine adultes	15€	17€
Nuitée semaine -12 ans	13€	15€
Nuitée formule avec activités	12€	14€
Forfait ménage week end - ensemble du centre - rdc ou chambres	- 150 € - 75€	- 150€ - 75€
Forfait ménage (à la chambre) <i>en semaine et pour les groupes de - 25 personnes le week end</i>		- 10€
Location drap plat (par personne)	2€	3€
Exclusivité du centre (par chambre supplémentaire)		10€
REPAS SIMPLES (par personne)		
- Pension Complète	- 17€	- 19€
- Demi-Pension	- 11€	- 11.50€
- Repas seul	- 7€	- 8 €
- Petit déjeuner		

REPAS NORMANDS (par personne)		
- Pension Complète	- 4€	- 4€
- Demi-Pension	- 28€	- 28€
- Repas seul	- 16€	- 16€
	- 12€	- 12€
BOISSONS		
- Vins prévus par le traiteur (par personne)		- 5€
- Café (par personne)		- 1€
Vaisselle cassée	Verre, bol et tasse : 2€ Couverts : 1€ Assiettes : 3€	Verre : 2€ Bol, tasse : 3.50€ Couverts : 2€ Assiettes : 4€ Autres : 5€
SERVICE REPAS <i>Vendredi, samedi, dimanche soir</i> <i>(après 21h00, jusque 23h00)</i>		30€
Forfait par tranche de 25 personnes		

Après en avoir délibéré, le bureau accepte ces propositions.

4) AQUASUD : TARIFS SUPPLEMENTAIRES

Le groupe de travail « équipements de loisirs » propose d'ouvrir 2 onglets supplémentaires dans la régie :

1-Leçons collectives à la séance : 9€

2-Boissons : 1€

Après en avoir délibéré, le bureau accepte ces propositions qui seront applicables à compter du 1^{er} juin 2010

5)DEVELOPPEMENT DURABLE

Le comité de pilotage pluridisciplinaire s'est réuni à plusieurs reprises pour travailler sur la première phase de l'autodiagnostic. A ce jour, 9 défis ont été proposés par le comité. Ces défis ont été confrontés aux compétences de la CCSN.

1 • Limiter les déplacements

- *Adapter les transports (organisation du covoiturage, services de navettes bus pour les personnes âgées).*
- *Rapprocher les services publics pour limiter les transports individuels (ex : déchets verts), aller vers personnes (CAF, pôle emploi, point info)*

2 • Favoriser les commerces et services de proximité

- *Aller vers personnes (CAF, pôle emploi, point info)*
- *Développer le commerce ambulancier, épicerie de proximité.*

3 • Développer le Tourisme Durable

- *Elargir l'éventail des activités aux 4 handicaps.*
- *Intégrer le DD dans le choix d'animations et d'activités (éco-conception des manifestations).*

4 • Valoriser l'espace rural et le bâti

- *Gestion durable (mode de taille, saisonnalité, replantation) des bois et du maillage bocager en tant que ressource de bois-énergie et rôle fonctionnel pour la haie.*
- *Valorisation du patrimoine bâti dans le respect de l'identité locale.*
- *Espaces naturels à préserver.*

5 • Mieux gérer les déchets

- *Sensibiliser/dépôts sauvages*
- *Mieux trier et valoriser par filières (déchets verts, boues, déchets ménagers organiques), réductions des déchets à la source.*
- *Mieux gérer les haies pour les optimiser sur le plan économique (filière bois) : petits bois.*

6 • Exemplarité de la collectivité

- *Gestion sans phyto et différenciée des espaces verts.*
- *Mutualisation des services (biens matériels et idées)*
- *Achats durables (cahier des charges avec clauses sociales et environnementales) et pratiques DD*
- *Economiser l'énergie sur les bâtiments publics (mutualisation diagnostic et système de chauffage, ENR, isolation).*
- *Utilisation de matériaux écologiques/construction/rénovation.*

7 • Economiser l'espace agricole/naturel

- *Limiter les surfaces urbanisées en repensant les formes d'habitat et routières (VRD, parkings), accompagnement des personnes/habitat réduction des surfaces.*

8 • Préserver la biodiversité et les ressources en eau

- *eau (pollution de la ressource/nappes) et protection des sols (ruissellements).*

9 • Favoriser les économies d'énergie

- *Sensibiliser/inciter/informer les particuliers et entreprises/collectivités pour utiliser des techniques et matériaux écologiques.*
- *Développer les formations des artisans aux nouvelles techniques.*

Le groupe de pilotage Développement Durable a identifié 8 compétences pouvant participer à relever les défis.

1 • Compétence environnement

Entretien et aménagement de sentier, de l'Orne et des sites communautaires (Château-Ganne, Tournebu, vallée des Vaux, route des crêtes).

2 • Développement économique

Création, aménagement et gestion de ZA : Esson, Zone de services de Beauvoir, création d'ateliers relais.

3 • EPN/P@T/Point Info 14

4. Tourisme

Aménagement des sites et via l'office du tourisme : randonnées nettoyage, WE de la randonnée. Labels (famille plus, tourisme handicap).

5- déchets

6- transport scolaire

7- Gestion des équipements

Gymnase, Aquasud et centre d'hébergement du Traspy.

8. Achats responsables

Marchés publics

Prochaine étape : définition de 4-5 priorités pour définir les actions qui seront inscrites dans le plan de développement durable.

Après en avoir délibéré, le bureau accepte ces propositions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 H 30.

Le Président de la
Communauté de Communes

Paul CHANDELIER